



GEEN COMMENTAAR

Chronique Vincent Rocour

Les parents feront encore la file devant les écoles

Cela commence à sérieusement sentir le roussi. L'espoir de ne plus voir, à brève échéance, de files de parents se former devant les écoles les plus huppées en Flandre au moment des inscriptions s'éloigne à grandes enjambées. La ministre de l'Enseignement Hilde Crevits (CD&V) en avait pourtant fait son cheval de bataille. Elle espérait – et espère toujours – doper son incroyable popularité – laquelle ne parvient étrangement pas à traverser la frontière linguistique.

Il faut dire que le calvaire de parents devant camper devant des portes closes par un froid de canard émeut l'opinion publique flamande à chaque hiver. Un émoi que son homologue francophone a vécu dans sa chair le 30 novembre 2007, date choisie par la ministre de l'Enseignement à l'époque, Marie Arena (PS), pour le lancement des inscriptions en secondaire selon le principe du "premier arrivé, premier servi". Il faisait un temps de chien ce jour-là. Transpercés par une pluie glaciale, des milliers de parents avaient perdu de longues heures pour tenter, pas toujours avec succès d'ailleurs, d'inscrire leur enfant dans une école de leur choix sous l'œil de caméras assassines pour le pouvoir en place. Le système n'avait pas survécu à l'indignation qu'il avait provoquée. Le décret "files" est devenu l'année suivante le décret "mixité" – lequel a connu par la suite d'autres mutations plus ou moins importantes. L'aigreur de certains parents n'avait pas disparu pour autant. Mais les files bien. Ce n'était déjà pas rien. Pour les différents ministres de l'Éducation, c'était même sans doute l'essentiel.

Les inscriptions multiples

En Flandre, l'émoi que suscitent les files de pa-

rents n'a, pour l'heure, pas eu le même effet sur le pouvoir politique. Sans doute parce que l'autonomie des écoles y a été érigée en vertu cardinale et qu'on ne la bride donc qu'avec des gants blancs.

Aujourd'hui encore, en Flandre, chaque école peut décider de la date d'inscription hormis à Gand et à Bruxelles où un système centralisé a été mis sur pied. Les parents peuvent donc inscrire leur progéniture dans un établissement puis, une semaine plus tard, dans un second et finaliser leur choix au dernier moment. Au bout du compte, les doubles voire triples inscriptions s'accumulent et accentuent encore un peu plus la rareté des places dans les écoles les plus courues. Et augmentent la longueur des files.

La N-VA coince

Hilde Crevits souhaite instaurer une date unique pour les inscriptions. Elle voudrait aussi un système centralisé d'inscription par ordinateur. Le partenaire Open VLD lui a assuré son soutien. Mais pas la N-VA. Les nationalistes veulent, en échange, la suppression du "double contingentement" – qui assure, dans une certaine proportion, aux élèves les moins favorisés une priorité à l'inscription. Si on enlève un peu d'autonomie aux écoles, il faut leur en rendre ailleurs, pensent-ils.

La proximité des élections ne favorise évidemment pas les compromis – surtout qu'on prête à la N-VA le désir de mettre la main sur le portefeuille de l'Enseignement dans le prochain gouvernement. Les parents qui doivent inscrire un enfant dans l'enseignement secondaire ne sont pas au bout de leur angoisse.